

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE du 26 juin 2023

Délibération N° 26/06/2023 16

**EMPLACEMENT COMMERCIAL PERMANENT**  
**FIXATION DU TARIF**

=====  
L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 20 juin 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Pierre-Marie SOUILLARD  
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Christophe LOURME  
Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER  
Mme Florence CAUDRON qui a donné procuration à Mme Lise-Marie MARTEL  
Mme Corinne MERCIER qui a donné procuration à Mme Nathalie CARTIGNY  
M. Jean-Christophe CAMBIER qui a donné procuration à Mme Karine GOUBE  
Mme Maggy JANSOONE qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« En complément des différents tarifs existants relatifs à la vente ambulante sur les emplacements publics, il s'avère nécessaire de créer un nouveau tarif applicable aux commerçants désireux de s'installer sur l'emplacement permanent situé place Chabot.

Au nom du bureau municipal, je vous propose de pratiquer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la tarification suivante :

| Surface | Tarif      |
|---------|------------|
| + 20 m2 | 250 €/mois |

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le

ID : 062-216207530-20230626-D\_2023\_0626\_16-DE



**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le  
et de la publication le 27 juin 2023  
Extrait certifié conforme à l'original  
Nicolas DESFACHELLE  
Maire,**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE SAINT-LEVEY-LE-BLANC' around the top edge and 'Pas-de-Calais' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure on horseback. The signature is a large, stylized cursive mark.